

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du vendredi 27 février 2026
à 12 h**

SÉANCE TENUE EN MODE VIRTUEL

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra en mode virtuel le vendredi 27 février 2026, à 12 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 27 février 2026.

10.02 Autre sujet

CA *Direction des services administratifs*

Mot de la mairesse et des élu.es.

10.03 Autre sujet

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions du public.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1269738002

Accorder une contribution financière de 3 749 \$ à l'organisme Institut Pacifique pour la réalisation de son projet Activités spéciales pour les enfants, dans le cadre du Programme Initiatives et projets spéciaux.

Marc-Aurele APLOGAN
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le jeudi 26 février 2026



Dossier # : 1269738002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_des loisirs et du développement social et expertise
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière de 3 749 \$ à l'organisme Institut Pacifique pour la réalisation de son projet Activités spéciales pour les enfants, dans le cadre du Programme Initiatives et projets spéciaux.

QUE soit accordée une contribution financière de 3 749 \$ à l'organisme Institut Pacifique pour la réalisation de son projet *Activités spéciales pour les enfants*, dans le cadre du Programme Initiatives et projets spéciaux;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières contenues dans le dossier décisionnel.

Signé par Carine HADDAD **Le** 2026-03-05 11:35

Signataire : Carine HADDAD

directeur(-trice)-services administratifs en arrondissement
Montréal-Nord , Direction des services administratifs

IDENTIFICATION

Dossier # :1269738002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_des loisirs et du développement social et expertise
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière de 3 749 \$ à l'organisme Institut Pacifique pour la réalisation de son projet Activités spéciales pour les enfants, dans le cadre du Programme Initiatives et projets spéciaux.

CONTENU**CONTEXTE**

La Politique de reconnaissance et d'accès au soutien des organismes à but non lucratif de Montréal-Nord (ci-après nommé la Politique) a été adoptée le 5 décembre 2023 et est entrée en vigueur en janvier 2024.

De façon générale, la Politique établit les règles de collaboration entre l'Arrondissement et les organismes à but non lucratif (OBNL) œuvrant sur le territoire dans les domaines du développement social, culturel, communautaire, des loisirs et du sport. Elle permet de définir notamment les ressources que l'Arrondissement met à la disposition des organismes reconnus, lesquels contribuent grandement à l'amélioration du cadre de vie des résidents de Montréal-Nord. Tout en respectant l'autonomie de ces organismes, la Politique définit les bases d'une collaboration réciproque entre les organismes et l'Arrondissement dans une perspective d'offre diversifiée et complémentaire de services collectifs à la population nord-montréalaise.

À cet effet, la Politique invite les organismes à avoir une gestion rigoureuse des ressources qui sont mises à leur disposition. Elle fixe pour ces partenaires des règles claires, équitables et transparentes pour l'accès aux équipements et à l'aide financière fournie par l'Arrondissement.

Des programmes d'aide financière normés font partie de cette Politique. Parmi ceux-ci, le programme "Initiatives et projets spéciaux". Pour s'en prévaloir, un organisme doit faire sa demande par écrit en remplissant le formulaire prévu à cette fin et la déposer pour analyse à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. Si le projet est accepté, l'organisme doit compléter un rapport d'activités et le transmettre à cette même direction après sa réalisation.

Les projets qui peuvent être soumis par les organismes reconnus doivent répondre à l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- Servir à des initiatives et des projets spéciaux qui ne cadrent pas nécessairement avec les différents programmes normés de l'Arrondissement;
- Servir à des initiatives ponctuelles, à caractère événementiel;
- Démarrer de nouvelles initiatives ;
- Les fêtes spéciales et autres qui rentrent dans les champs de compétences de

l'Arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA25 10139 (30 juin 2025) Accorder une contribution financière totalisant la somme de 28 307 \$ aux 9 organismes suivants: soit un montant de 4 249\$ respectivement aux organismes Artistes en Arts Visuels du Nord de Montréal (AAVNM), Entre Parents de Montréal-Nord, la Coopérative de Solidarité Multisports Plus, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) et le Centre des femmes interculturel Claire; un montant de 2 600\$ respectivement aux organismes Rond-Point jeunesse au travail et L'Organisme pour l'intégration, la Citoyenneté et l'inclusion (L'ICI); un montant de 1 012\$ au Club d'âge d'or Circolo Recreativo Sannicandrese et un montant de 850\$ à la Ligue de tennis de Montréal-Nord; le tout dans le cadre du Programme Initiatives et Projets Spéciaux.

CA25 10010 (03 février 2025) Accorder une contribution financière totalisant la somme de 70 391,02\$ aux 18 organismes suivants: le Cercle du Troisième Âge de Montréal-Nord, le Centre des jeunes de l'Escale, le Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord, la Société culture et Traditions Québécoises de Montréal-Nord, les Fourchettes de l'Espoir, Baseball mineur Montréal-Nord, la Table de Concertation Jeunesse de Montréal-Nord, Qu'en dit Raton, Vision Charitable, le Club de patinage artistique de Montréal-Nord, Halte-Femmes de Montréal-Nord, la Maison des jeunes l'Ouverture, La musique aux enfants, une initiation de l'OSM, le Club de natation Montréal-Nord, la Table de quartier de Montréal-Nord, le Club Gymkhana, l'Association Place Normandie et le 188 scoutisme de Montréal-Nord pour la réalisation de leurs projets respectifs dans le cadre du Programme Initiatives et Projets Spéciaux.

DESCRIPTION

Nom de l'organisme: Institut Pacifique

Titre du projet: Activités spéciales pour les enfants participants au programme Temps Libre de l'Institut Pacifique.

Brève description du projet: Le mini camp de jour se déroulera sur trois journées consécutives durant la semaine de relâche (3-4 et 5 mars 2026), proposant des activités encadrées et des sorties éducatives et récréatives adaptées aux enfants. Le projet nous permettra d'offrir des activités gratuitement à 70 enfants qui participent au Temps Libre. La kermesse aura lieu le 26 mai 2026 au parc Henri-Bourassa et prendra la forme de stations de jeux variées permettant la participation active de tous les enfants (les parents seront aussi invités). Les enfants pourront gagner des coupons et ensuite échanger les coupons par des prix.

JUSTIFICATION

Dans le but de permettre aux organismes reconnus de réaliser des projets ponctuels, dans le cadre de leurs missions, qui ne sont pas admissibles aux autres programmes de l'Arrondissement de Montréal-Nord, le programme "Initiatives et projets spéciaux" de la Politique de reconnaissance sert de levier pour contribuer à atteindre leurs objectifs. Les projets soumis doivent respecter les critères et être déposés par écrit à l'Arrondissement. De plus, un organisme qui reçoit plus de 1000\$ rédige un rapport d'activité et le transmet à la direction 30 jours après la fin du projet.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Nom de l'organisme: Institut Pacifique

Titre du projet: Activités spéciales pour les enfants participants au programme Temps Libre de l'Institut Pacifique.

Une contribution financière de 3 749 \$ sera remise en un versement.

Fournisseur : 144423

La dépense sera imputée dans le budget de fonctionnement de l'Arrondissement.

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Institut Pacifique, assure sa promotion par le biais d'une publicité en distribuant des feuilles d'autorisation aux enfants participant au programme Temps Libre dans les écoles. Une promotion par courriel va également être faite afin d'informer les parents du projet et pour qu'ils puissent inscrire leurs enfants. La promotion se fera aussi par les médias sociaux : campagnes sur Instagram et Facebook. Des vêtements promotionnels : Création de 100 chandails à faire tirer pour les enfants lors de la kermesse avec le logo du Temps Libre et celui de l'arrondissement de Montréal-Nord.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

A la suite de vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Sophie BOULAY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marjorie LEONARD
agent(e) de liaison - organismes culturels,
sportifs et de développement social

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-02-25

Marie-Claude FOURNIER
chef(fe) de division - sports, loisirs et
développement social en arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Claudel TOUSSAINT
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc.
arrondissements